

LIBÉRER LE LIBAN DU HEZBOLLAH : UN IMPÉRATIF GÉOPOLITIQUE POUR TOUS

Alexis CABELLO

Directeur du Département Recherche, Analyse et Prospective - ELNET France

Le 26 juin 2026, à Washington, Israël et le Liban ont signé, sous l'égide des États-Unis, un accord-cadre trilatéral mettant officiellement fin à près de huit décennies d'état de guerre entre les deux pays.

Le texte fixe un processus progressif et conditionné : l'armée libanaise doit rétablir son autorité souveraine sur l'ensemble du territoire national, à mesure que les groupes armés non étatiques – au premier rang desquels le Hezbollah – seront désarmés de manière vérifiée et que leurs infrastructures militaires seront démantelées. En contrepartie de ces avancées sur le terrain, l'armée israélienne s'engage à un retrait progressif des zones qu'elle occupe dans le sud du Liban, en commençant par deux « zones pilotes » situées de part et d'autre du fleuve Litani. Un mécanisme de coordination militaire placé sous supervision américaine doit contrôler la mise en œuvre de cette feuille de route, assortie d'un programme international d'aide à la reconstruction du pays.

La portée de ce texte tient moins à son contenu diplomatique, somme toute classique dans sa forme, qu'à la rupture de logique qu'il consacre sur le fond. Pour la première fois, un cadre négocié directement entre Beyrouth et Jérusalem pose noir sur blanc le désarmement du Hezbollah comme un préalable conditionnant le retrait israélien, et non plus comme un objectif lointain, optionnel ou négociable à l'infini. C'est en ce sens que cet accord ouvre une fenêtre stratégique inédite et pourrait redéfinir l'avenir du Levant.

Pourtant, le risque est grand de voir les chancelleries occidentales céder à la tentation du minimum en réduisant ce tournant historique à un compromis cosmétique, destiné à geler temporairement les hostilités sans jamais en traiter la cause profonde.

Aborder la crise libanaise sous le prisme exclusif d'un différend frontalier ou d'un affrontement bilatéral entre l'État juif et une milice locale relève d'une erreur d'analyse fondamentale. L'emprise du Hezbollah sur les institutions de Beyrouth constitue le pivot central d'une dynamique de déstabilisation à vocation globale orchestrée par la République islamique d'Iran, dont les objectifs cardinaux demeurent l'éradication d'Israël et l'hégémonie irano-chiite dans la région.

La conclusion de cet accord américano-israélo-libanais impose donc de rompre définitivement avec l'aveuglement stratégique de l'Occident au Moyen-Orient. Si l'Europe et ses partenaires s'enferment dans l'obsession d'un cessez-le-feu érigé en dogme – abordé comme une fin en soi et déconnecté de toute réflexion sur le « jour d'après » – ils ne feront qu'offrir un répit opérationnel de plus à l'axe iranien pour reconstituer ses arsenaux et préparer la prochaine guerre. Pour tenir ses promesses, cet accord doit devenir le point de départ d'une dynamique de salubrité géopolitique visant à libérer le Liban de la tutelle armée du Hezbollah – condition sine qua non d'une pacification durable de la région.

Qui plus est, il serait réducteur d'envisager cet impératif sous un angle purement exogène. L'exigence de démantèlement de la milice chiite n'est pas une simple injonction extérieure, mais répond à une nécessité vitale et urgente au sein même de la société et de l'appareil d'État libanais. Aucune nation ne peut survivre sous le joug d'une dyarchie militaire où une force factieuse surclasse l'armée régulière, paralyse les institutions et confisque les décisions de paix ou de guerre au mépris de l'intérêt national. Pour les Libanais eux-mêmes, l'émancipation de cette tutelle armée est l'unique voie pour restaurer une démocratie parlementaire fonctionnelle, briser l'économie de l'ombre qui asphyxie le pays et préserver un pacte de coexistence confessionnelle aujourd'hui au bord de la rupture.

Le démantèlement du Hezbollah forme le dénominateur commun stratégique où convergent désormais les intérêts de l'ensemble des acteurs internationaux : la sécurité existentielle d'Israël, la maîtrise des crises migratoires et criminelles à la frontière sud de l'Europe, le rééquilibrage régional face à l'expansionnisme iranien pour le monde arabe et, au premier chef, la survie même du Liban en tant qu'État souverain et pluriel.

1. L'OBSTACLE DU HEZBOLLAH : L'IMPOSSIBLE PAIX DURABLE

Espérer intégrer le Hezbollah dans un jeu diplomatique ou parlementaire classique relève d'une pure illusion stratégique. L'organisation n'est en rien un parti politique conventionnel doté d'une simple branche armée ; elle constitue une structure militaro-idéologique globale et totalisante qui utilise l'État libanais comme un hôte pour prospérer. Par sa nature profonde, ses fondements doctrinaux et ses impératifs opérationnels, le compromis sincère lui est impossible.

A – L'INFÉODATION THÉOCRATIQUE

Le mouvement n'inscrit aucunement son action dans le cadre de la « nation libanaise » ; sa boussole ignore délibérément la constitution de Beyrouth ainsi que le pacte national de 1943.

- **La subordination absolue à Téhéran** : Fondé, armé et financé par les Gardiens de la révolution iraniens, le Hezbollah adhère de manière inconditionnelle et dogmatique au principe du *Velayat-e Faqih* (la tutelle du juriste musulman). Son allégeance ultime et son chef suprême ne se trouvent pas au Liban, mais s'incarnent en la personne du Guide de la Révolution islamique à Téhéran.
- **La primauté de l'agenda global sur l'intérêt national** : Les choix stratégiques majeurs du mouvement – qu'il s'agisse de déclencher des conflits dévastateurs contre Israël, de projeter ses forces en Syrie pour sauver le régime de Bachar el-Assad, ou de s'ingérer militairement au Yémen – sont exclusivement dictés par les impératifs géopolitiques de la République islamique d'Iran. Dès lors, tout compromis national libanais qui entrerait en contradiction avec les intérêts supérieurs de l'axe iranien est, par essence, impossible à obtenir.

B – LA « RÉSISTANCE » COMME RENTE EXISTENTIELLE

Pour le Hezbollah, la notion même de compromis – et plus particulièrement le désarmement exigé par le droit international via les résolutions 1559 et 1701 du Conseil de sécurité de l'ONU – va à l'encontre de sa raison d'être et serait synonyme de suicide.

- **La sacralisation de l'arsenal** : L'organisation tire sa seule et unique légitimité politique et sociale de son statut autoproclamé de « Résistance islamique au Liban » contre Israël et l'Occident. Consentir à une paix négociée ou accepter de déposer les armes équivaldrait à liquider instantanément sa raison d'être historique et sa justification intérieure.
- **L'impératif de l'ennemi permanent** : Afin de maintenir la cohésion de sa base sociale et de pérenniser son statut d'État dans l'État, le Hezbollah a un besoin systémique de nourrir une tension permanente ou une guerre larvée avec Israël. La paix, la normalisation ou la stabilisation des frontières détruiraient les piliers mêmes de sa structure. L'organisation est incapable de se dissoudre dans la normalité d'un parti classique, soumis aux seules règles du suffrage universel et de la justice ordinaire.

C – LE CHANTAGE À LA VIOLENCE

Le compromis repose sur le postulat d'un équilibre des forces ou, à minima, sur le respect de règles du jeu communes. Le Hezbollah s'est positionné de manière définitive en dehors de ce cadre.

- **Le droit de veto par les armes** : Disposant d'un arsenal militaire lourd qui surclasse quantitativement et qualitativement celui de l'armée régulière libanaise, le Hezbollah ne subit aucune incitation rationnelle à céder la moindre prérogative lors des négociations internes. Le pouvoir politique à Beyrouth est placé sous sa coupe réglée et sa surveillance armée.
- **Le chantage à la guerre civile** : Chaque fois que les institutions libanaises ou l'institution judiciaire ont tenté d'imposer un équilibre ou de demander des comptes – qu'il s'agisse de l'enquête internationale sur l'assassinat du Premier ministre Rafic Hariri ou de l'instruction sur l'explosion criminelle du port de Beyrouth en 2020 –, le Hezbollah a déployé ses miliciens dans les rues pour paralyser l'État par la terreur. Sa grammaire diplomatique n'est pas la négociation, mais la capitulation de ses adversaires sous la menace immédiate de la force.

D – L'AUTARCIE SOCIO-ÉCONOMIQUE

L'organisation a méthodiquement bâti une contre-société étanche, qui la rend imperméable aux pressions économiques ou politiques qui contraignent habituellement les acteurs étatiques traditionnels.

- **L'architecture de l'économie parallèle** : Grâce au flot ininterrompu de pétrodollars iraniens (estimé à plusieurs centaines de millions de dollars par an) et aux profits massifs générés par ses réseaux criminels transnationaux (contrebande, blanchiment de capitaux et trafic mondial de Captagon), le Hezbollah s'est affranchi de toute dépendance vis-à-vis des budgets de l'État libanais.
- **L'insensibilité systémique aux crises** : Alors même que le Liban traverse une faillite économique et monétaire historique, le Hezbollah préserve l'intégrité de ses propres circuits financiers via son institution bancaire clandestine (*Al-Qard al-Hassan*), son réseau hospitalier et ses structures scolaires dédiées. Les leviers d'action classiques de la diplomatie internationale – qu'il s'agisse de sanctions économiques contre l'État ou de promesses d'aides multilatérales – n'ont aucune prise sur lui, puisqu'il ne partage en rien le destin matériel du peuple libanais.

De ces quatre logiques – subordination idéologique à Téhéran, rente existentielle de la « résistance », droit de veto par les armes, autonomie économique – découle une conclusion structurelle : le Hezbollah est un acteur pour qui le compromis est, par construction, une impossibilité ontologique. On ne négocie pas la dissolution d'un système avec le système lui-même. C'est pourquoi toute approche qui table sur un apaisement progressif, une intégration politique graduelle ou une normalisation négociée du Hezbollah relève de l'illusion stratégique. Tant que cette organisation conservera son arsenal et son statut d'État dans l'État, ni le Liban ne pourra retrouver sa souveraineté, ni le Moyen-Orient ne pourra se stabiliser. Le désarmement et le démantèlement ne sont donc pas une option parmi d'autres, mais la condition sine qua non de toute pacification durable.

2. L'AVEUGLEMENT STRATÉGIQUE OCCIDENTAL ET L'IMPASSE DE LA DIPLOMATIE EUROPÉENNE

Si le Hezbollah est structurellement inapte au compromis, la communauté internationale, elle, peine structurellement à l'admettre. Cette incompréhension a des conséquences directes, car chaque erreur de lecture se traduit par une pression diplomatique mal calibrée, qui finit par jouer en faveur de l'acteur qu'elle prétend contenir.

A – L'OBSSESSION DU CESSEZ-LE-FEU

Les chancelleries occidentales, Europe en tête, souffrent d'une déformation doctrinale qui consiste à ériger le cessez-le-feu en principe idéologique suprême, déconnecté de toute condition politique ou militaire sous-jacente.

- **L'arrêt des combats comme fin en soi** : Dans ce logiciel diplomatique, la cessation des hostilités est traitée comme l'objectif ultime, sans aucune réflexion sur les dynamiques du « jour d'après ». Les décideurs occidentaux refusent de voir qu'obtenir à chaque escalade un arrêt des combats sans jamais régler le problème de fond – l'arsenal et l'infrastructure du Hezbollah – ne fait que pourrir davantage la situation pour les années à venir.
- **L'invitation au prochain conflit** : Cette focalisation exclusive sur le court terme produit des effets politiques et stratégiques désastreux. En cherchant à geler la situation à tout prix, indépendamment de garanties de sécurité réelles, l'Occident cède à la tentation du moindre effort. Chaque accord qui se contente de suspendre temporairement les hostilités ne fait que sceller un statu quo précaire. Il offre au Hezbollah et à son parrain iranien le répit indispensable pour reconstituer leurs arsenaux et repenser leurs stratégies. En refermant ainsi la fenêtre d'opportunité actuelle, une telle posture prépare mécaniquement un conflit futur, potentiellement bien plus dévastateur.
- **Le dogme de l'illégitimité de la force** : Ce réflexe s'appuie sur le postulat lénifiant selon lequel « toute guerre est illégitime », ce qui paralyse toute velléité de calcul géopolitique sérieux. L'Occident agit comme si des décennies d'attaques terroristes régulières et l'asphyxie d'un État souverain ne justifiaient pas, à un moment donné, une réponse militaire pour y mettre un terme.
- **Le précédent de 2006** : La résolution 1701 du Conseil de Sécurité, présentée comme une victoire diplomatique contre le Hezbollah dont elle prévoyait le désarmement, a en réalité offert à l'organisation terroriste chiite deux décennies de répit pour reconstituer un armement multiplié par dix. Un cessez-le-feu non assorti d'un mécanisme fort de désarmement et d'acteurs puissants pour l'imposer est contre-productif.

B – L'INCOMPRÉHENSION DE LA GUERRE ASYMÉTRIQUE

La communauté internationale continue d'appliquer à un conflit hybride les grilles d'analyse héritées de la guerre interétatique classique, ce qui la conduit à des prescriptions inadaptées, voire contre-productives.

- **La confusion des grilles de lecture militaires** : Raisonner en termes de « lignes de front », de « rounds » ou de « parité des forces » n'a aucun sens face à un acteur qui s'enracine délibérément dans le tissu civil. Chercher un cessez-le-feu « symétrique » revient à figer un avantage tactique structurel du Hezbollah, qui n'a jamais eu vocation à tenir un front au sens classique.
- **L'instrumentalisation du droit humanitaire comme arme de guerre (*lawfare*)** : L'usage systématique de boucliers humains et l'enfouissement d'infrastructures militaires lourdes sous des zones civiles denses permettent au Hezbollah de transmuier chaque riposte israélienne en une victoire de communication. En évaluant la légitimité des opérations à l'aune d'une proportionnalité purement quantitative et comptable – quand bien même les frappes s'avèreraient rigoureusement conformes au droit de la guerre –, une partie de l'opinion internationale valide cette stratégie délibérée de victimisation. Ce piège entretient l'illusion collective qu'un cessez-le-feu doit être imposé à tout prix, érigeant l'arrêt immédiat des hostilités en objectif suprême déconnecté de toute réalité stratégique.
- **L'asymétrie des temporalités** : Le Hezbollah et l'Iran raisonnent en décennies, soutenus par une doctrine révolutionnaire qui n'a pas d'échéance électorale, là où les démocraties occidentales pensent en cycles de quelques années. Cette dissymétrie temporelle structurelle pousse mécaniquement l'Occident vers des compromis de court terme qui jouent, par construction, en faveur de l'acteur le plus patient.
- **L'aveu de l'impuissance occidentale** : Le Moyen-Orient étant devenu un théâtre d'affrontement majeur par procuration entre l'Occident et l'axe des autocraties révisionnistes (Russie, Chine, Iran), refuser de voir que la guerre asymétrique impose parfois une résolution par les armes est une faute grave. Permettre au Hezbollah de survivre politiquement et militairement à cette séquence équivaudrait à acter l'impuissance des démocraties et à valider la stratégie d'usure hybride de Téhéran, encouragée par Moscou et Pékin.

C – L'IMPASSE DU MULTILATÉRALISME NAÏF

L'Europe a trop longtemps appréhendé le théâtre libanais à travers le prisme d'un humanitarisme passif, d'une compassion impuissante ou d'une nostalgie historique stérile. Cette posture engendre une incapacité à comprendre la guerre asymétrique, que l'Occident s'obstine à vouloir régler par de simples outils institutionnels.

- **L'illusion des institutions internationales** : Le dogme occidental veut que toutes les crises de sécurité globale se règlent dans l'enceinte des organisations multilatérales. Or, face à des acteurs non étatiques fanatisés, lourdement armés et imperméables aux règles internationales, cette croyance est une chimère.
- **Le déni du risque sécuritaire intérieur** : En minimisant la menace que représentent les réseaux dormants du Hezbollah et de la République islamique d'Iran sur le Vieux Continent, les capitales européennes traitent un problème de sécurité nationale comme un différend lointain, jusqu'à ce qu'un attentat ou un démantèlement de cellule (comme à Chypre ou en Allemagne ces dernières années) ne le rappelle brutalement.
- **Le naufrage systémique de la FINUL** : Le cas de la Force Intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), dont le gros des troupes est fourni par les pays européens, est à cet égard un cas d'école. Déployée en théorie pour veiller à l'application de la résolution 1701 depuis 2006, cette force multilatérale s'est révélée structurellement incapable de désarmer la milice ou d'empêcher son déploiement au Sud du fleuve Litani. Faute de mandat offensif et de courage politique des pays contributeurs, la FINUL a fini par servir de témoin passif – voire de bouclier involontaire – au réarmement massif et continu du Hezbollah.
- **La fragmentation des positions nationales** : Entre les pays qui maintiennent une distinction qui n'a pas lieu d'être entre la « branche politique » et la « branche militaire » du Hezbollah, ceux qui le classent intégralement comme organisation terroriste, ceux avec des gouvernements idéologiquement hostiles à Israël, l'Union européenne ne parvient pas à parler d'une seule voix, ce qui annule mécaniquement son levier de négociation collectif.

D – LE REFUS DE LA FERMETÉ

Par peur de l'escalade ou par manque de courage politique ou par intérêts pernicieux pour le statu quo, les diplomates occidentaux – et français en particulier – s'interdisent d'adopter le seul langage qu'un groupe milicien comprend : celui de la force et de la contrainte inflexible.

- **Une faiblesse chronique dans la négociation** : Si les pays européens affirment vouloir rétablir la souveraineté du Liban et désarmer les factions clandestines, leurs actes contredisent leurs paroles. Durant les phases de négociation, ils s'abstiennent de faire preuve de la fermeté indispensable. Ils traitent le Hezbollah comme un interlocuteur légitime avec qui un compromis de bonne foi serait possible, plutôt que comme le pivot de la déstabilisation régionale qu'il est réellement.
- **Le refus de capitaliser sur les opportunités** : Cette frilosité empêche l'Occident de s'aligner sur une position internationale unifiée et stricte. Plutôt que d'accompagner la dynamique de fermeté américano-israélienne pour imposer le monopole de la violence légitime aux mains de l'armée libanaise régulière et démanteler le Hezbollah, les Européens s'enferment dans des postures d'équidistance artificielle, affaiblissant la crédibilité même du droit international qu'ils prétendent défendre.

- **L'atrophie de la culture stratégique européenne** : Des décennies de délégation de la sécurité dure aux États-Unis ont privé les chancelleries européennes des réflexes de pensée géostratégique de long terme. Le dossier libanais est systématiquement réduit à sa dimension humanitaire ou juridique, au détriment d'une lecture en termes de rapports de force et d'intérêts.

3. LES INTÉRÊTS POUR CHAQUE ACTEUR DE LIBÉRER LE LIBAN DU HEZBOLLAH

Envisager l'existence du Hezbollah sous le prisme exclusif d'un conflit frontalier ou d'un face-à-face bilatéral avec Israël relève d'un aveuglement. L'emprise de la milice sur l'État libanais constitue le cœur névralgique d'un système de déstabilisation interconnecté. Par conséquent, restaurer la souveraineté de Beyrouth en neutralisant cette tutelle armée s'impose comme un impératif stratégique majeur pour l'ensemble des acteurs régionaux et internationaux.

A – POUR LE LIBAN : LA SURVIE DE L'ÉTAT, DU PLURALISME ET DE L'ÉCONOMIE

La libération du pays n'est pas un agenda exogène imposé à Beyrouth ; elle représente l'unique chance de survie de la nation libanaise, toutes confessions confondues.

- **Paramètre souverain : Le monopole de la violence légitime et le soutien aux FAL.**

Aucun État ne peut tolérer la présence sur son sol d'une milice privée qui surclasse son armée régulière et confisque les décisions de paix ou de guerre contre l'intérêt national. Le démantèlement du Hezbollah offre aux Forces Armées Libanaises (FAL) l'opportunité historique de récupérer le monopole de la force. Néanmoins, pour relever ce défi, les FAL devront bénéficier d'un soutien financier, logistique et matériel massif de la communauté internationale, explicitement programmé dans le cadre de l'accord du 26 juin 2026, afin d'éviter tout risque de fracture interne.

- **Paramètre institutionnel : La fin du veto des armes et le pacte de coexistence.**

En pratiquant un chantage physique permanent contre la magistrature et en paralysant l'élection présidentielle, le Hezbollah a détruit le jeu démocratique. Libérer le pays permet de restaurer la démocratie parlementaire et de désamorcer les réflexes d'autodéfense des communautés marginalisées (Chrétiens, Sunnites, Druzes). De plus, ce processus doit s'accompagner d'une réintégration citoyenne et politique de la base sociale chiite au sein des institutions régulières, la libérant de son tuteur milicien pour l'éloigner définitivement du piège de la guerre civile.

- **Paramètre financier : L'éradication de l'économie de l'ombre.**

En développant un appareil financier opaque (*Al-Qard al-Hassan*) et en contrôlant les flux de contrebande à la frontière syrienne, le Hezbollah a asphyxié le secteur bancaire légitime et placé le pays au ban des instances multilatérales. Liquider ce système parallèle est le seul levier disponible pour débloquer les financements du FMI et engager la restructuration de la dette souveraine.

- **Paramètre de réintégration régionale : La perspective d'une normalisation comme résurrection nationale.**

L'émancipation de la tutelle de Téhéran ouvre la voie au retour du Liban dans son espace géopolitique naturel. Au-delà du réalignement nécessaire avec les partenaires traditionnels du Golfe, une potentielle normalisation des relations avec Israël – s'inscrivant dans la dynamique élargie des Accords d'Abraham – constituerait une véritable résurrection économique et politique pour le pays. En transformant une frontière de guerre permanente en un espace de coopération sécurisée, le Liban pourrait non seulement stabiliser durablement son assise politique, mais aussi attirer des investissements internationaux massifs, ouvrir des corridors commerciaux bilatéraux inédits et s'affirmer à terme comme un hub économique majeur au cœur d'un Levant interconnecté.

B – POUR ISRAËL : L'IMPÉRATIF DE SÉCURITÉ EXISTENTIELLE ET LA RUPTURE DES « CERCLES DE FEU »

Pour l'État juif, le démantèlement du Hezbollah n'est plus une option tactique réversible ni un simple exercice destiné à « tondre la pelouse ». Les paradigmes de sécurité ont été brutalement redéfinis, transformant cette confrontation en une nécessité vitale de long terme.

- **Paramètre militaire : Annihilation de la menace d'invasion et du chantage balistique.**

Le Sud-Liban a été transformé en une ligne de défense ultra-dense, sanctuarisant un arsenal de plus de 150 000 missiles, roquettes de précision et drones. L'échec historique de la doctrine des « rounds » de basse intensité démontre qu'aucun statu quo n'est viable. La neutralisation de cette infrastructure est la condition unique pour garantir le retour sécurisé des dizaines de milliers de civils déplacés en Galilée et pour écarter définitivement le spectre d'une invasion terrestre par les forces d'élite Radwan.

- **Paramètre géostratégique : Briser la doctrine iranienne de l'encerclement.**

Le Hezbollah représente le vecteur de projection le plus précieux de Téhéran, agissant comme une force de dissuasion ultime pour sanctuariser le programme nucléaire iranien. En tranchant ce bras armé au Levant, Israël prive la République islamique de sa capacité de seconde frappe immédiate et brise la stratégie d'asphyxie par les « cercles de feu ».

- **Paramètre économique : Viabilité de la frontière Nord et sécurisation énergétique.**

Le maintien d'une zone tampon interne en Galilée (agriculture paralysée, écosystème de la tech à l'arrêt) inflige un coût structurel à l'économie israélienne. De plus, éliminer la menace milicienne sécurise de manière définitive les infrastructures critiques en mer Méditerranée, au premier rang desquelles les plateformes gazières de Leviathan et Karish.

- **Paramètre diplomatique : L'ancrage du Levant dans la dynamique régionale.**

Un Liban soustrait à la tutelle de Téhéran cesse d'être un État-voyou par procuration. Sa normalisation de fait lui permettrait, à terme, de s'arrimer à la dynamique d'intégration des Accords d'Abraham, substituant une frontière de commerce à une frontière de guerre.

C – POUR L'EUROPE : ENDIGUEMENT DES CRISES ASYMÉTRIQUES ET SÉCURITÉ INTÉRIEURE

La faillite libanaise sous le poids du Hezbollah menace directement le continent européen sur plusieurs fronts critiques.

- **Paramètre migratoire : La préservation de la digue du Levant.**

Le Liban sature sous le poids de plus de 1,5 million de réfugiés syriens et de centaines de milliers de déplacés internes. Si le Hezbollah continue de sacrifier les infrastructures vitales du pays pour le compte de Téhéran, l'effondrement global provoquera un exode humanitaire sans précédent. Chypre, la Grèce et, par capillarité, l'Union européenne, se retrouveront en première ligne d'une crise migratoire systémique et ingérable.

- **Paramètre sécuritaire : Le démantèlement d'un hub criminel et terroriste mondial.**

Pour contourner les sanctions internationales, le Hezbollah s'est mué en un cartel hybride transnational. Il utilise le sol européen comme une plateforme logistique pour le blanchiment de capitaux, la contrebande et la diffusion du Captagon, qui commence à infiltrer les réseaux criminels du continent. Par ailleurs, la persistance de ses structures clandestines (l'Unité 910) constitue une menace terroriste latente, activable par Téhéran en cas de crise diplomatique majeure avec l'Occident.

- **Paramètre énergétique : Stabilisation des approvisionnements en Méditerranée orientale.**

Dans sa quête de diversification énergétique, l'Europe dépend de la stabilité de la zone économique exclusive du Levant. Le potentiel gazier offshore libanais et israélien ne pourra être pleinement exploité et exporté vers le marché européen tant que le chantage militaire du Hezbollah paralysera les investissements des majors de l'énergie.

- **Paramètre multilatéral : Sortir du piège institutionnel de la FINUL.**
Les nations européennes fournissent le cœur des contingents de la FINUL. Contrainte par un mandat relevant du Chapitre VI de la Charte de l'ONU – qui exclut l'usage de la force offensive –, cette force multilatérale s'est avérée structurellement impuissante à empêcher le réarmement de la milice au sud du fleuve Litani. Le démantèlement du Hezbollah permet enfin de valoriser cet investissement sécuritaire européen en actant le passage de relais à une force véritablement souveraine.

D – POUR LE MOYEN-ORIENT : LE RÉÉQUILIBRAGE RÉGIONAL ET L'ENDIGUEMENT CHIITE

Pour le monde arabo-sunnite, et plus particulièrement pour les monarchies du Golfe (Arabie saoudite, Émirats arabes unis), l'accaparement de Beyrouth par une faction théocratique militarisée constitue une anomalie géopolitique majeure qui déstabilise l'équilibre régional.

- **Paramètre géostratégique : La rupture du corridor terrestre chiite.**
Le Liban représente le terminus méditerranéen de l'arc d'influence iranien. Libérer Beyrouth, après la chute de la Syrie de Bachar el-Assad, équivaut à briser la continuité territoriale de ce corridor hégémonique, forçant Téhéran à un repli stratégique majeur à l'intérieur de ses frontières.
- **Paramètre de sécurité régionale : Tarir la matrice tactique des milices arabes.**
Le Hezbollah dépasse de loin le cadre libanais : il opère comme le centre d'instruction et de commandement des autres proxys de l'axe chiite. C'est sa structure qui a fourni l'expertise technologique, l'ingénierie des tunnels et le savoir-faire balistique aux Houthis au Yémen, leur permettant de cibler le commerce maritime en mer Rouge et de frapper le territoire saoudien. Affaiblir la matrice libanaise, c'est désarticuler la tête pensante des milices irakiennes et yéménites.
- **Paramètre économique : La réintégration du Liban dans son espace naturel.**
La satellisation du Liban par l'Iran a provoqué sa rupture diplomatique et financière avec les monarchies du Golfe, précipitant sa faillite monétaire. L'éradication de la milice est la condition *sine qua non* pour le retour des investissements arabes massifs, indispensables à la reconstruction économique du Levant.

E – POUR LES ÉTATS-UNIS ET LA SÉCURITÉ GLOBALE : LA RESTAURATION DE LA DISSUASION OCCIDENTALE

- **Paramètre de crédibilité globale : La réponse au révisionnisme de l'axe Russie-Chine-Iran.**
Le théâtre moyen-oriental est le miroir des grandes fractures mondiales. Permettre au Hezbollah de survivre politiquement et militairement à cette séquence reviendrait à acter l'impuissance des démocraties occidentales. Dans un contexte marqué par la guerre en Ukraine, l'asphyxie d'Ormuz et les menaces pesant sur Taïwan, un tel dénouement validerait l'efficacité stratégique de la guerre asymétrique et de l'usure hybride menées contre l'Occident.

- **Paramètre de sécurité maritime : La sanctuarisation des grandes routes commerciales.**

Le harcèlement des détroits stratégiques (Bab al-Mandab, Ormuz) par des groupes non étatiques menace la fluidité des flux commerciaux mondiaux. En démontrant de manière implacable que le parrainage de milices maritimes entraîne la destruction de l'actif le plus précieux de Téhéran (le Hezbollah), la communauté internationale restaure la force de sa posture de dissuasion globale et protège la liberté de navigation.

CONCLUSION

La libération du Liban ne saurait se réduire à une déclaration de principes ou à un simple succès diplomatique sur le papier ; elle exige désormais de transformer une convergence d'intérêts inédite en une audace opérationnelle sans faille. L'accord-cadre signé le 26 juin 2026 offre une fenêtre stratégique historique, mais l'histoire des traités dans la région rappelle que les plus belles architectures juridiques s'effondrent si elles ne sont pas adossées à un rapport de force réel et permanent sur le terrain.

Ce « jour d'après » s'ouvre dès maintenant, et la viabilité de cette nouvelle ère dépendra exclusivement de la rigueur de son exécution. Véritable mesure de salubrité géopolitique, cet accord ne se contente pas de restituer au peuple libanais sa souveraineté ; il apporte à chacun des acteurs concernés des dividendes stratégiques tangibles.

Pour la société libanaise, ce basculement conditionne la survie de son modèle pluriel, la restauration d'une démocratie parlementaire fonctionnelle et la fin d'une économie de l'ombre asphyxiante. Pour Israël, il brise la stratégie iranienne des « cercles de feu » et garantit la sécurité de sa frontière nord, face à un pays voisin pacifié, appelé à terme à rejoindre la dynamique des Accords d'Abraham. Pour le monde arabo-sunnite, il marque la rupture du corridor terrestre chiite et le retour de Beyrouth dans son espace géopolitique naturel. Enfin, pour les démocraties occidentales, un Levant stabilisé sécurise la frontière sud de l'Europe face aux crises migratoires, démantèle un hub criminel transnational et réaffirme de manière implacable la force de la dissuasion globale face à l'axe révisionniste.

En définitive, les signataires et les soutiens de cet accord font face à un test de crédibilité globale. Céder à la tentation du moindre effort ou tolérer des entorses au texte par peur de l'escalade reviendrait à offrir au Hezbollah le répit nécessaire pour reconstituer ses arsenaux et préparer le conflit de demain.

C'est à l'aune d'une fermeté inflexible, d'un suivi opérationnel strict et d'un investissement massif dans l'État de droit libanais que se construira une paix durable. L'histoire jugera si cette opportunité géopolitique exceptionnelle aura été magistralement saisie ou tragiquement gaspillée.